

Déclaration d'intention

Forum Ouvert

Du local au global : faire des villes le cœur du dialogue entre les cultures régionales

Strasbourg, 14 décembre 2012

- (1) Nous référant à la Convention sur la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée en 2005 par l'UNESCO ratifiée par la France en 2006 ;
- (2) Nous reconnaissant dans la définition des cultures données par la convention de l'UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel datant de 2003 et ratifiée par la France en 2006 ;
- (3) Prenant en compte les travaux du Groupe de Fribourg sur la notion des droits culturels, décrits dans la Déclaration des Droits en 2007 ;
- (4) Faisant référence à la charte européenne des langues régionales ou minoritaires adoptée avec la convention européenne de 1992, dont la France a intégré l'esprit au cœur de sa loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la Ve République en 2008, par un article affirmant que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » ;
- (5) Considérant qu'il est nécessaire aujourd'hui d'envisager la culture dans un **monde de mobilité**, intégrant la circulation des personnes, des biens et des œuvres ;
- (6) Et prenant en compte le rôle croissant des villes et communautés d'agglomérations dans le développement des territoires ;
- (7) Constatant que les langues et cultures régionales ont aujourd'hui, principalement en France, besoin de soutien résolu de la part des Villes pour assurer leur transmission et leur donner une place significative dans la vie publique et la société locale.

Nous, participants au Forum Ouvert « Du local au global : faire des villes le cœur du dialogue entre les cultures régionales », organisé sous l'impulsion de la Ville de Strasbourg, déclarons notre intention de poursuivre le travail amorcé par cette rencontre, et de prendre en compte les réflexions et plans d'actions issus de cette journée, pour enclencher une dynamique de mise en réseau de nos collectivités, dans l'objectif d'affirmer le rôle essentiel des villes dans la sauvegarde, la transmission et la création dans le domaine des langues et des cultures régionales, tout en se dotant d'outils de dialogue et d'échanges entre les cultures.

Nous appelons les Villes et Agglomérations qui partagent ces intentions à nous rejoindre au sein du réseau que nous constituons ce jour.

A Strasbourg,
Le 14 décembre 2012

